



## l'Observatoire des pôles de compétitivité

Une lettre d'information de l'Association des Régions de France

### Dossier : *Cosmetic Valley*, pôle mondial en parfumerie et cosmétiques

Le pôle de compétitivité *Cosmetic Valley* a été l'objet d'un travail de recherche financé par la Caisse des Dépôts et Consignations et réalisé par Michel Barabel de l'Université Paris XII et Michel Rousseau de l'Université Paris IX Dauphine, remis en mars 2007.

La *Cosmetic Valley* a démarré dans les années 70 pour répondre à un besoin des entreprises, qui décentralisaient leurs sites de fabrication de la région parisienne en région Centre. Ces entreprises ont pris l'habitude de travailler ensemble et ont formé progressivement un district industriel (reconnu comme Système de production local par la Datar au début des années 90).

La *Cosmetic Valley*, qui a été labellisée pôle de compétitivité "sciences de la beauté et du bien-être", par le CICT de juillet 2005, s'étend aujourd'hui sur six départements et trois régions administratives (Centre, Ile-de-France et Haute-Normandie) et rassemble, autour d'une dizaine de donneurs d'ordre, près de 130 entreprises de l'ensemble de la filière. Les activités présentes incluent la R&D, le conditionnement, la logistique et la fourniture de matières premières, mais la recherche est encore insuffisante. La labellisation du pôle en 2005 a permis une redynamisation du territoire avec 70 % des industriels de la filière parties prenantes du pôle et la participation de laboratoires de recherche publique issus notamment du CNRS, de l'INSERM, de l'INRA, de l'IRD et les Universités de Rouen, Tours et Orléans.

Le diagnostic stratégique souligne les apports importants du pôle, comme la visibilité mondiale liée au *Made in France*, acquise notamment par sa présence lors de salons et la relance d'une dynamique économique régionale. La constitution du pôle a permis d'étendre le périmètre du district industriel, d'accroître les possibilités de financement avec une forte implication des grandes entreprises et une mobilisation des collectivités territoriales.

Le pôle s'atelle désormais à renforcer la formalisation des coopérations entre les acteurs, à susciter de nouvelles adhésions parmi les nombreux acteurs présents et à accroître l'intégration des centres de recherche et de formation. Le pôle n'a eu jusqu'à présent qu'une stratégie de recherche limitée avec peu de projets structurants, mais se consacre pleinement à la mise en place de projets innovants notamment sur les biomatériaux, le conditionnement ou le développement durable, qui sont des thématiques communes à tous les acteurs. 17 projets de recherche ont été jusqu'à présent montés et acceptés pour financement, recueillant près de 40 millions d'euros, majoritairement d'origine privée. Pour augmenter la participation des organismes de formation et pour orienter cette dernière vers les besoins des entreprises et notamment des PME, le pôle a mis en place en juin 2007, une offre de formation « campus cosmétique » rassemblant les quatre Universités et écoles du pôle.

### L'action de l'ANR vis-à-vis des pôles de compétitivité

Au cours de la deuxième séance du séminaire de l'Observatoire des pôles de compétitivité, qui s'est

tenu le 24 mai 2007, l'orateur Alain Moulet, responsable du département *Partenariats et compétitivité* de l'Agence nationale de la recherche, a présenté l'action de l'ANR vis-à-vis des pôles de compétitivité.

### Objectifs respectifs de l'ANR et des pôles de compétitivité

L'ANR est, de même que la politique des pôles de compétitivité, relativement jeune ; elle a été mise en place en 2005. L'ANR est une agence de financement de la recherche ayant pour but d'encourager la dynamique du système français de recherche et d'innovation. Elle intervient plus spécifiquement pour le financement de projets de recherche fondamentale. Les projets sont financés après sélection par appels à projets compétitifs soumis à une évaluation par les pairs, externes à l'ANR. Ses principales missions sont de favoriser l'émergence de connaissances et de nouveaux concepts et d'encourager les partenariats entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprises. La mission attribuée aux pôles de compétitivité est sensiblement différente. La politique des pôles de compétitivité a pour but de renforcer la croissance et la compétitivité de l'économie française, par un ancrage territorial fort, permettant d'améliorer l'attractivité française et par conséquent l'emploi. Un des moyens d'atteindre ces objectifs est de favoriser les projets de recherche par des partenariats, entre entreprises, laboratoires publics et établissements de formation et c'est sur ce point que l'action de l'ANR rejoint celle des pôles de compétitivité. Au sein de l'ANR, le département *Partenariats et compétitivité* a été créé en 2006, notamment pour promouvoir les partenariats recherche/industrie, accompagner la mise en place des instituts Carnot, aider les PME et soutenir l'action des pôles de compétitivité.

### Soutien de l'ANR aux pôles de compétitivité en 2006

L'ANR ne prévoit pas de procédure spécifique d'appels à projets pour les projets de pôles de compétitivité, mais les projets de pôles de compétitivité peuvent être soumis aux appels à projets de l'ANR, au même titre que les autres projets présentés par la voie ordinaire. Le bilan de la participation de l'ANR fait apparaître un fort soutien aux projets de pôles. Sur 1 622 projets financés en 2006, 242 sont issus de pôles de compétitivité qui ont reçu un financement de 169 millions d'euros sur un total de 621 millions, soit 15% du nombre de projets retenus et 25% des montants attribués. Ces projets ont été pour une grande part, des projets labellisés par la structure de gouvernance des pôles, ce qui témoigne, pour l'ANR, de la qualité des projets de pôles, malgré l'absence d'harmonisation des procédures de labellisation entre les différentes structures de gouvernance des pôles. Les projets retenus relèvent en grande partie des thématiques *Energie et environnement* et *Matière et information*, selon la dénomination de l'ANR. Le soutien de l'ANR aux pôles de compétitivité a été très

concentré : les 6 premiers pôles ont obtenu 40% des financements et les 20 premiers, près de 80 %.

Au-delà des subventions, les projets retenus, lorsqu'ils sont labellisés par un pôle, peuvent se voir attribuer des financements complémentaires par l'ANR, destinés à financer notamment l'ingénierie de projets de partenariats public/privé, la recherche de partenaires, les réflexions stratégiques communes, les relations inter-pôles et internationales, la valorisation de la recherche ou le soutien aux jeunes entreprises innovantes. Les partenaires susceptibles de recevoir ces financements doivent se situer dans la région d'implantation du pôle. Ces financements complémentaires s'élevaient en 2006 à 5,7 millions d'euros dont plus de 60% des bénéficiaires sont des laboratoires publics. L'ANR a également apporté un soutien aux structures de gouvernance de pôles mondiaux ou à vocation mondiale, s'élevant à 1 million d'euros.

L'ensemble de ces résultats figure dans le rapport d'activité 2006 rendu public en juillet dernier.

Pour consulter le compte-rendu de la séance, cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://observatoirepc.org/seminaires/les-actions-de-l-anr-vis-a-vis-des-poles-de-competitivite.html>

Pour consulter le rapport annuel de l'ANR 2006, cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/uploaded/2007/Rapport-ANR-2006.pdf>

### Brèves

#### Deuxième journée de travail entre les pôles et le GTI

Après l'annonce de la labellisation de cinq nouveaux pôles de compétitivité au début du mois de juillet, le groupe de travail interministériel (GTI) qui réunit les ministères et agences de l'Etat impliqués dans la politique des pôles de compétitivité, a reçu lors de cette deuxième journée d'échanges le 10 juillet 2007, les membres de pôles de compétitivité.

Les débats ont porté sur l'évaluation et le suivi des pôles, les questions de propriété intellectuelle, la problématique de la formation et des compétences, la mise en réseau des pôles d'un même domaine... Les débats sur l'évaluation ont été l'occasion d'annoncer les 11 axes qui devront être pris en compte dans le cahier des charges de l'évaluation de 2008.

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?rubrique49>

### Publication du cahier des charges de l'évaluation

Suite à l'annonce, en juillet dernier, de la labellisation de 5 nouveaux pôles de compétitivité et à la définition des 11 axes qui feront l'objet de l'évaluation prévue pour 2008, la DIACT a publié le 6 août dernier, le cahier des charges pour l'appel d'offres de l'évaluation des pôles.

Les réponses sont à remettre avant le 4 octobre 2007 pour une mission commençant en janvier 2008 et devant s'achever en juin 2008. L'étude devra comprendre une appréciation de l'efficacité de l'ensemble du dispositif de soutien public et un examen de l'activité et des projets de chaque pôle de compétitivité.

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article331>

### Contributions à la réflexion sur les pôles de compétitivité

#### Réseaux scientifiques et techniques à l'échelle des régions

Le Centre de Prospective et de Veille Scientifique et Techniques a publié en mai 2007, une note sur les pôles de compétitivité dans les champs de l'ex-ministère des Transports et de l'Équipement, des Transports et de l'Aménagement du territoire.

Cette note participe à la réflexion sur la mise en place des pôles de compétitivité et pose en particulier, la question du "réseau scientifique" du ministère. Elle fournit une analyse du réseau scientifique et technique à l'échelle des régions.

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :

[http://www.recherche-innovation.equipement.gouv.fr/article.php3?id\\_article=47](http://www.recherche-innovation.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=47)

#### Clusters et développement régional : Seattle

Lors d'une conférence le 14 septembre à France-Amériques, le professeur Paul Sommers de l'Université de Seattle a présenté l'expérience de clusters initiés dans la région de Seattle depuis 2004. Ces clusters ont été mis en place dans les domaines de l'aérospatial, la logistique et le commerce international, les technologies de l'information, les sciences du vivant et les énergies renouvelables. L'analyse critique de Paul Sommers montre que cette politique a permis d'initier des rencontres, discussions et réflexions des différents acteurs, qui ont conduit à certaines initiatives intéressantes pour améliorer l'environnement local des affaires. Mais il ajoute que la participation des entreprises n'y est pas pour l'instant, suffisante et les relations entre les acteurs n'ont pas eu d'effet visible.

### Réflexion sur les outils d'évaluation

La DIACT a commandité auprès du BIPE, une étude recensant les outils existants d'évaluation des politiques de clusters dans le but de déterminer quels seraient les outils les mieux adaptés à l'évaluation des pôles de compétitivité français, qu'il s'agisse du dispositif de soutien public dans son ensemble ou des projets de pôles en eux-mêmes. Cette étude réalisée par le BIPE recense ainsi les méthodes les plus utilisées en Europe et dans le monde pour évaluer les dispositifs de *clusters*. Les démarches appliquées et en particulier les critères utilisés dépendent du niveau d'observation choisi et du destinataire de l'évaluation. L'étude recommande des pistes à suivre pour la DIACT pour la mise en place d'une première évaluation pour 2008.

### Les prochains séminaires de l'observatoire

#### Minalogic ou comment accélérer l'histoire ?

La prochaine séance commune avec le Séminaire EVT de l'École de Paris, le 3 octobre 2007, sera consacrée au pôle Minalogic. Les auteurs d'un rapport de l'OCDE dialogueront avec le délégué général du pôle.

#### Cluster canadien de Waterloo

L'observatoire accueillera, également lors d'une séance commune avec le séminaire EVT de l'École de Paris, le 7 novembre, Allison Bramwell, chercheuse canadienne qui nous présentera l'expérience d'un pôle TIC.

### Agenda

Le 9 novembre 2007 est organisé par la Fondation Sophia Antipolis, le 3<sup>ème</sup> Forum des pôles de compétitivité sur le thème : « PME et pôles de compétitivité : une réalité à renforcer ».

Les 21 et 22 novembre 2007 aura lieu à Marseille l'« Université Europe-Méditerranée des Clusters », à l'initiative du CDIF (Club des districts industriels français). Elle rassemblera les membres de clusters, d'entreprises, de collectivités territoriales, de centres de recherche, d'universités... autour de cinq thématiques : techniques de financement des innovations, développement durable, formation, complémentarité des réseaux, coopérations internationales et export.

<http://cdif-uem2007.over-blog.com/>

### Ressources

Notre site: <http://www.observatoirepc.org>

Site d'information officiel sur les pôles :

<http://www.competitivite.gouv.fr/>

Site de l'ARF :

<http://www.arf.asso.fr/>